

ALGER

Alger républicain

Extrait du Alger républicain

<http://alger-republicain.com/Les-gardes-communaux-s-interrogent.html>

Les gardes communaux s'interrogent

- National -

Date de mise en ligne : vendredi 17 mai 2013

Description :

Par Mohamed Boufatah

In L'Expression du 15 Mai 2013

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Leur porte-parole dénonce l'attitude de « *deux poids, deux mesures* » du gouvernement.

« Par ses récentes déclarations, le ministre de l'Intérieur tente de minimiser les problèmes des gardes communaux et de nier le sacrifice de cette catégorie de la société qui a payé un lourd tribut lors de la tragédie nationale »

, a déploré hier, le chargé de communication de la Coordination nationale des gardes communaux, Alliouet Lahlou.

Cette frange a enregistré pas moins de « **4668 morts et des milliers de mutilés et de blessés durant la tragédie nationale** », a-t-il fait savoir. Avant de poursuivre :

« On ignore les raisons derrière les propos du ministre. On a une seule ligne politique qui est la nôtre depuis 1993, à savoir la lutte antiterroriste et contre l'instauration d'un Etat théocratique en Algérie »

, a-t-il tenu à souligner en réfutant le qualificatif d'agitateur politique ou syndicaliste.

« Nous sommes victimes de la législation du travail. Le dossier des gardes communaux doit être traité dans le cadre de la loi sur les victimes du terrorisme de 1995, amendée en 1997 et revue en 1999 »

, a-t-il indiqué. En ce sens, « **nous exigeons un statut approprié ou particulier qui sera adopté par l'APN** », ajoute -t-il encore.

Et puis, poursuit-il :

« Nous sommes une catégorie qui a besoin de la protection et de l'immunité car nos ennemis tuent toujours. »

Ainsi, les gardes communaux qui disent « **avoir l'impression qu'on est en train d'appliquer à la lettre les termes de l'accord signé avec l'AIS** », ne veulent pas faire machine arrière. Le porte-parole des gardes communaux dénonce même l'attitude de « **deux poids, deux mesures du gouvernement** », puisque, dit-il : « **Au-delà du traitement de faveur pour les repentis, le dossier d'autres catégories comme les personnels militaires, rappelés et personnels civils assimilés ont eu un traitement favorable** » tandis qu'eux ont été bernés pendant longtemps en leur faisant miroiter des promesses jamais tenues.

Dans ce contexte, les conclaves tenus récemment par les gardes communaux dans différentes wilayas (Relizane, Tiaret, Oum El Bouaghi, Aïn Defla, Béchar, Guelma, Souk Ahras, Bejaïa, Khenchela, El Bayadh) ont été couronnés les 10, 11, 12 mai derniers par un conclave national. Beaucoup de décisions ont été tranchées par le conseil national dans ce cadre dont « *le recours aux instances internationales* ».

Les gardes communaux sont au nombre de 94 000 à travers le pays, dont 55.000 devront bénéficier d'une retraite anticipée, 18.000 seront recyclés dans les entreprises publiques et 22.000 autres intégrés comme personnel assimilé de l'ANP.

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a déclaré avant-hier que « **personnellement, je n'accepte pas l'intégration**

de personnes habituées à l'insubordination et à l'action syndicale dans les rangs de la police communale », a-t-il affirmé, accusant les gardes communaux qui maintiennent leurs revendications de faire dans l'agitation politique. Pour lui, leur dossier a été réglé définitivement.

Enfin, les pensions militaires ont été revalorisées pour les différentes catégories de personnels militaires de carrière et contractuels, appelés du Service national, rappelés et personnels civils assimilés, a annoncé jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Mohamed Boufatah

In L'Expression du 15 Mai 2013